



## Porter plainte pour mon voisin violence physique

Par **Chan974**, le **07/05/2019** à **17:11**

Bonjour j'ai Porter plainte contre mon voisins pour violence physique et après le plainte je voudrai savoir les procédure et puis si il ment devant la loi quel recours vue que j'ai un papier médical qui conteste les fait de violence physique . quel autre preuve qui peu appuyé mon dossier.

Merci de m'eclairer sur ma question.

Par **morobar**, le **08/05/2019** à **08:28**

Bonjour,

La plainte va mettre en mouvement l'action publique et l'auteur des faits auditionné par la gendarmerie.

Puis le procureur de la république donnera une suite ou vous avisera classer l'affaire.

[citation] j'ai un papier médical qui conteste les fait de violence physique [/citation]

Qui atteste et non qui conteste.

Par **Chan974**, le **08/05/2019** à **11:45**

Merci pour votre réponse.